## DQ-27 - QUES126

Date: 12 janvier 2007



## QUESTION/ENGAGEMENT

Considérant qu'il n'existe aucun critère d'acceptabilité reconnu internationalement pour l'évaluation des risques liés au transport maritime et que le modèle retenu fait état d'une évaluation du niveau de probabilité et du niveau de gravité des conséquences, quelles sont les données qui ont été retenues pour le site choisi et qui défini le terme; plusieurs décès et nombreux décès. Pourquoi cet arbre de décision ne prend nullement en compte la morbidité potentielle des différents scénarios et seulement la mortalité?

## **RÉPONSE**

Comme expliqué en réponse à la question C37 de la Commission (voir réponse DQ17-C37), il existe de nombreux critères d'acceptabilité, définis par divers organismes. DNV, basée sur son expérience, a défini des critères pour l'analyse des risques maritimes.

Dans l'analyse des risques maritimes, les scénarios d'accident sont placés dans une matrice de risque, selon leur probabilité et leur gravité.

Les niveaux de gravité suivants sont utilisés :

- Niveau de gravité 1 : Aucun décès
- Niveau de gravité 2 : De un à plusieurs décès, c'est-à-dire de un à six décès
- Niveau de gravité 3 : Plusieurs décès, c'est-à-dire de six à 30 décès
- Niveau de gravité 4 : Nombreux décès, c'est-à-dire plus de 30 décès

Le niveau de gravité est évalué à partir des informations suivantes :

- Distances de dispersion d'un nuage inflammable. Afin de faire une estimation prudente, les distances de dispersion sont arrondies au kilomètre supérieur, soit 1 km pour une brèche de 250 mm et 2 km pour une brèche de 750 mm.
- Densité de population le long du parcours du méthanier.
- Parcours du méthanier afin d'estimer la distance entre le méthanier en route ou à quai et les résidences ou les zones peuplées (voir les figures A-42 à A-46 de l'annexe A du complément à l'étude d'impact de mai 2006, document PR5.1).

Dans une analyse quantitative des risques, les risques de blessures ne sont généralement pas quantifiés. Les risques de blessures n'ont pas été quantifiés dans l'analyse de risque du projet Rabaska.